

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice – Solidarité

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Secrétariat Général du Gouvernement.

DECRET

D/2000/ 060 /PRG/SGG

Portant nomination d'un Chef
de Mission Diplomatique

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu La Loi fondamentale ;

Vu Le Décret D/99/004/PRG/SGG du 8 Mars 1999, portant nomination
du Premier Ministre,

Vu Le Décret D/99/007/PRG/SGG du 12 Mars 1999, modifié par les Décrets
N° D/2000/007/PRG/SGG du 25 Janvier 2000 ; 046 du 03 Juin 2000
et 050/PRG/SGG du 07 Juin 2000 portant nomination des Membres
du Gouvernement.

DECRETE

ARTICLE 1^{er} : Monsieur Mamadou Falilou BAH, Précédemment
Ambassadeur, Directeur National du Protocole du Ministère à la
Présidence chargé des Affaires Etrangères est nommé Ambassadeur
Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de Guinée au
Ghana en remplacement de Elhadj Abdourahamane SOW rappelé.

ARTICLE 2 : Le présent Décret qui prend effet pour compter de la
date de sa signature sera enregistré et publié au Journal Officiel de la
République.

Conakry, le ...27... JUILLET 2000



GENERAL LANSANA CONTE